



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE DANS LE RHÔNE

Bilan 2023



3 QUESTIONS À

Xavier Céréza,

Directeur départemental des territoires du Rhône

Quel est le bilan de l'accidentologie routière dans le Rhône en 2023 ?

57 personnes, 49 hommes et 8 femmes, ont perdu la vie sur les routes du Rhône. C'est quatre de moins qu'en 2022. Le nombre d'accidents et de blessés est également en baisse par rapport à l'année précédente, respectivement de -12 % et -8 %. Le bilan est donc positif.

Quelles sont les principales différences observées cette année par rapport à l'an dernier ?

En 2023, on déplore une forte hausse des accidents mortels en agglomération (31 contre 23 en 2022). *A contrario*, le nombre d'accidents mortels hors agglomération (hors autoroute) est en nette baisse (18 contre 28 en 2022).

Où en est-on des quatre enjeux prioritaires retenus pour la période 2023-2027 dans le Rhône en termes de sécurité routière ?

Malheureusement, trois des quatre enjeux retenus présentent un plus mauvais bilan en 2023 qu'en 2022. 20 personnes sont mortes en deux-roues motorisés, ce qui en fait la pire année depuis 2011. Concernant les conduites à risques, l'alcool, la vitesse et les stupéfiants sont plus souvent présents dans les accidents mortels qu'en 2022. Au niveau du risque routier professionnel, 17 personnes ont perdu la vie sur un trajet professionnel cette année contre 11 l'année dernière. Seuls les modes doux connaissent une amélioration avec un nombre de tués en baisse chez les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes. Il reste donc encore des marges de manœuvre pour améliorer le bilan de la sécurité routière dans le département.

1 921
accidents
corporels dont
57 accidents
mortels

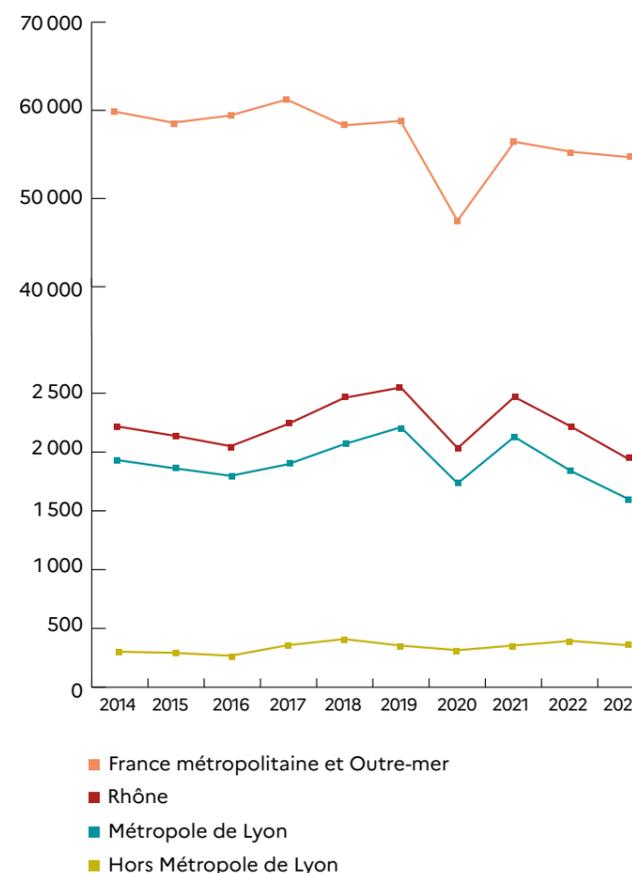
2 531
blessés

57 tués

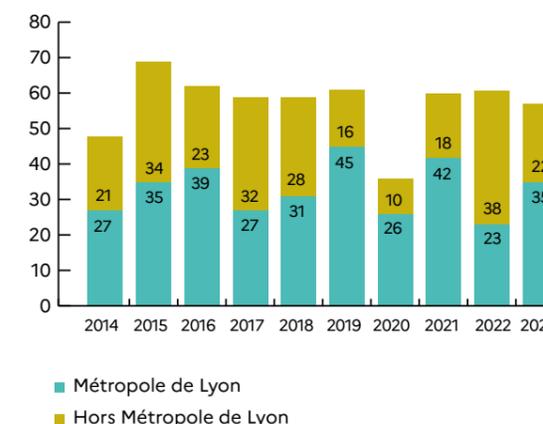
6 fois plus
d'hommes
que de femmes



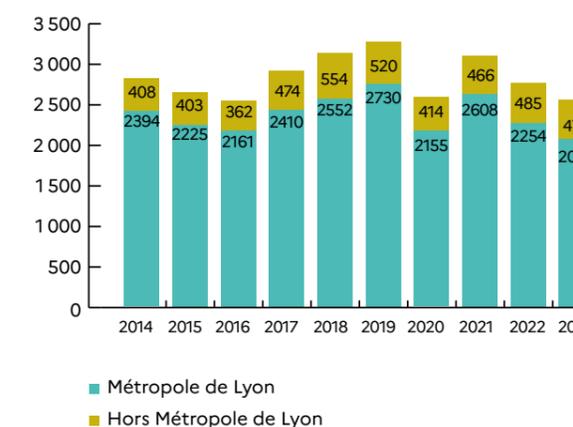
Évolution du nombre d'accidents sur 10 ans



Évolution du nombre de tués dans le Rhône sur 10 ans



Évolution du nombre de blessés dans le Rhône sur 10 ans



Bilan de l'accidentologie : un outil qui éclaire les décisions

L'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR) produit chaque année le bilan de l'accidentologie* à l'échelle du département.

Ce document, comme l'ensemble du travail de l'observatoire, a vocation à éclairer les pouvoirs publics en charge de la sécurité routière et à orienter, entre autres, les actions de contrôle et de prévention.

En 2023, un nouveau Document Général d'Orientation, qui guide l'action de l'État déconcentré et de ses partenaires en faveur de la réduction

de l'accidentalité routière, a été signé dans le Rhône. Il a abouti à la définition de quatre enjeux prioritaires pour la période 2023-2027 : les deux-roues motorisés, les conduites à risque, les nouveaux modes de mobilité dite « douce » et le risque routier professionnel. Un zoom spécifique sur chacune de ces thématiques est donc effectué dans ce bilan.

*Données fournies par les forces de l'ordre, centralisées par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) et fiabilisées par l'ODSR

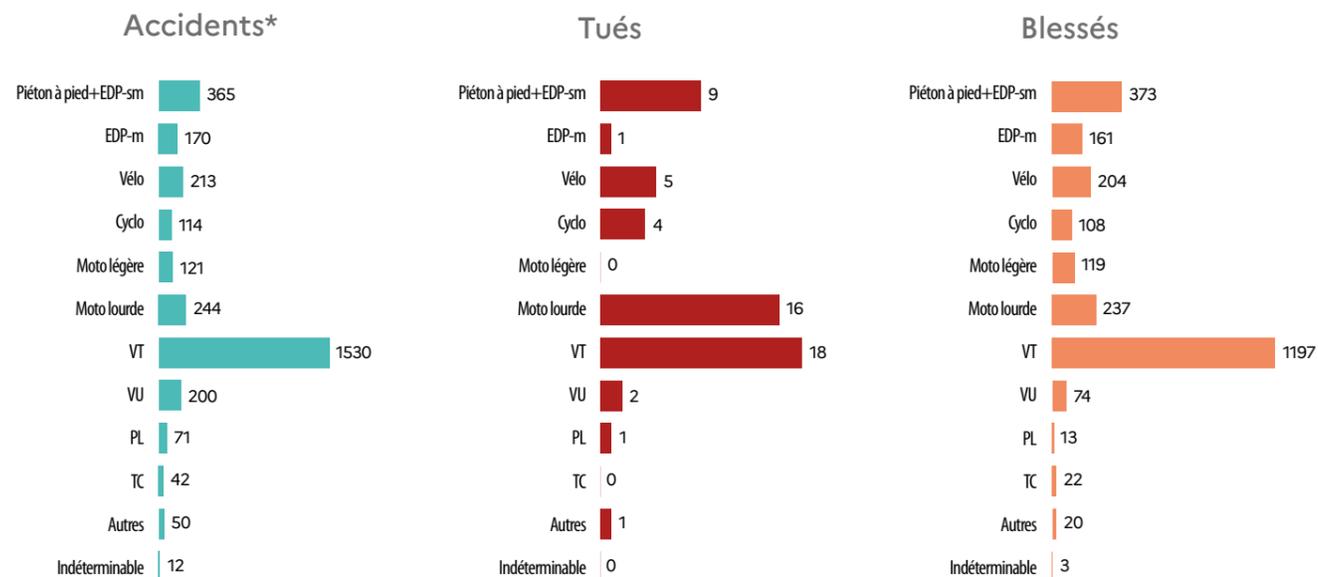


DÉFINITION

Un accident corporel de la circulation routière se définit comme un accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique, impliquant au moins un véhicule, et provoquant au moins une victime. Parmi les victimes, le bilan distingue les tués (sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident) et les blessés (ayant fait l'objet de soins médicaux).

LES DONNÉES CLÉS

Répartition par mode de déplacement



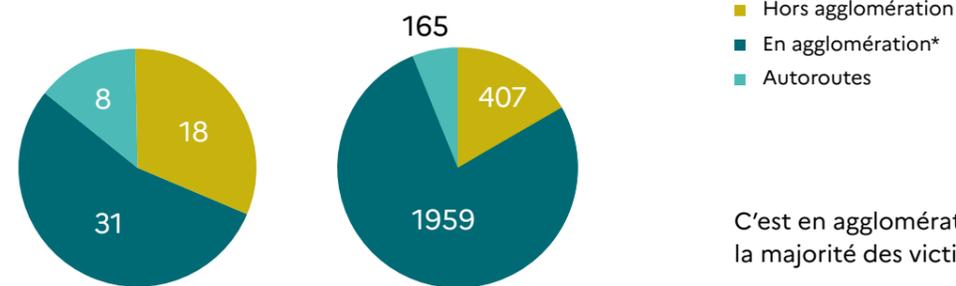
*Un accident avec deux types d'usagers différents est comptabilisé deux fois.

La mortalité a baissé par rapport à 2022 dans tous les modes de déplacement sauf pour les deux-roues motorisés.

Les motards représentent 35% des tués sur le territoire rhodanien.

+54%
de tués en deux-roues motorisés par rapport à 2022.

Répartition des victimes par réseau routier

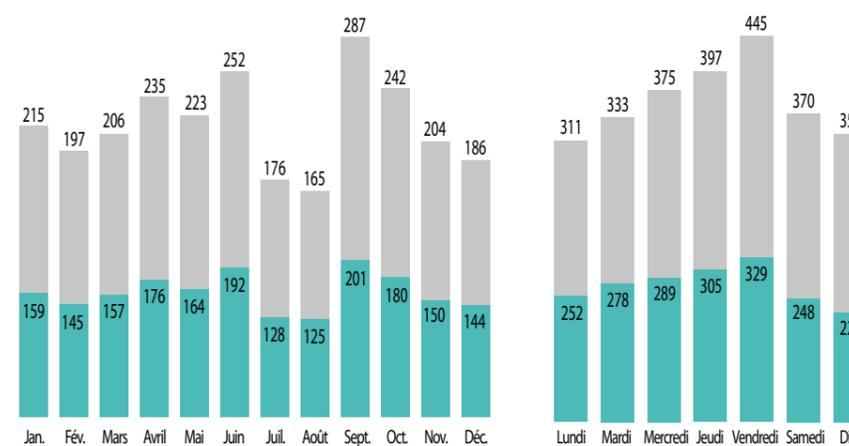


C'est en agglomération que se concentre la majorité des victimes (77%).

C'est aussi en agglomération que l'on déplore le plus de décès en 2023, contrairement à 2022 où la plus grande partie des tués était recensée hors agglomération.

* Un accident est déclaré en agglomération s'il se produit entre les panneaux d'entrée d'agglomération et de fin d'agglomération.

Répartition des accidents et des victimes par mois, par jour, par heure



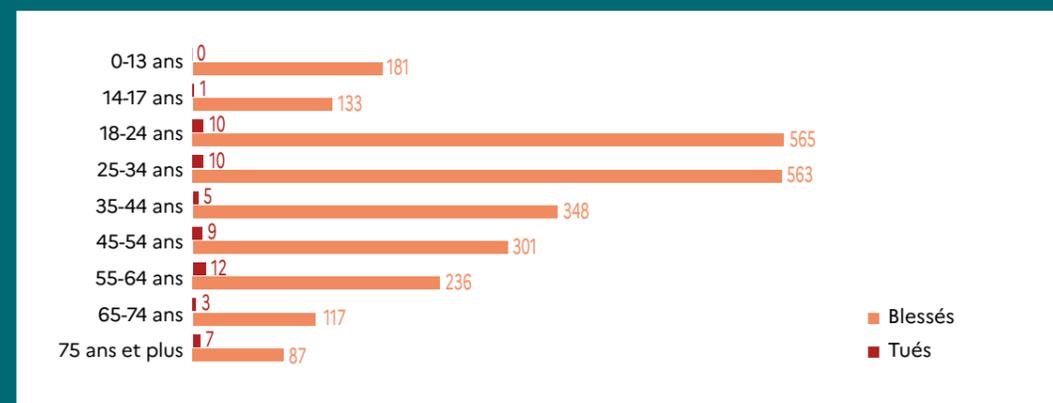
>> Juin, septembre et octobre sont les mois les plus accidentogènes.

Vendredi est le jour le plus accidentogène, dimanche le moins accidentogène.

La tranche 17-19h est la plus accidentogène.

20 personnes ont perdu la vie entre minuit et 6h du matin (soit 35% du total des victimes).

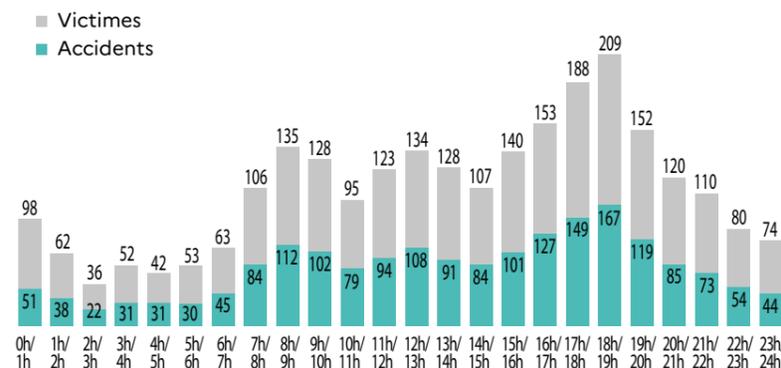
Répartition des victimes par classe d'âge



>> Les 18-34 ans représentent 44% du total des victimes.

>> La classe d'âge où l'on déplore le plus de décès est 55-64 ans. Cette tranche d'âge a une mortalité en hausse continue depuis plusieurs années.

>> La mortalité chez les adolescents (14-17 ans) et les grands séniors (75 ans et plus) est en baisse.



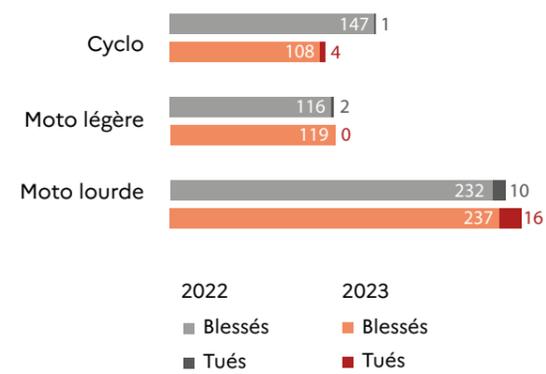
GLOSSAIRE

- VAE : vélo à assistance électrique
- 2RM : deux-roues motorisé
- 3RM : trois-roues motorisé
- EDP-m : engin de déplacement personnel motorisé
- EDP-sm : engin de déplacement personnel sans moteur
- VT : véhicule de tourisme
- VU : véhicule utilitaire
- PL : poids lourd
- TC : transport en commun

LES QUATRE ENJEUX PRIORITAIRES

Les deux-roues motorisés

Répartition par catégorie de véhicules

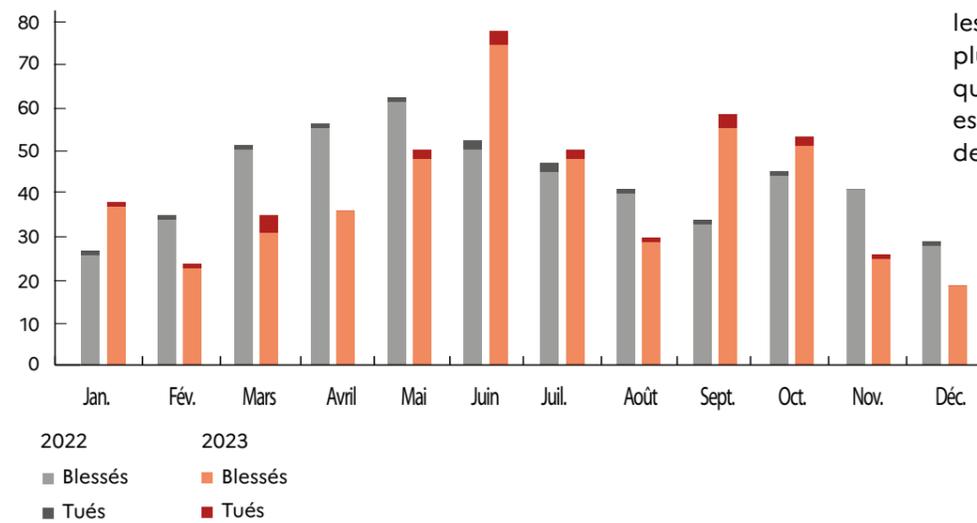


>> L'année 2023 est marquée par une forte hausse des tués en deux-roues motorisés. Il faut en effet remonter à 2011 pour trouver un plus mauvais bilan. Dans 9 cas sur 10, les victimes sont des hommes.

Répartition par réseau routier

Les accidents 2RM surviennent majoritairement en agglomération (81%). 11 victimes tuées en agglomération, 8 hors-agglomération, et 1 sur autoroute (+54% de tués par rapport 2022).

Répartition par mois

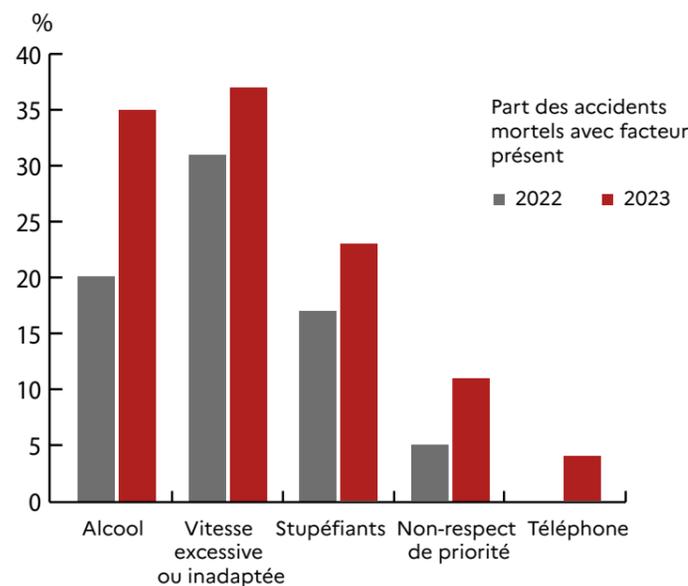


>> Juin et septembre sont les mois où l'on recense le plus de victimes. Mars, bien que moins accidentogène, est celui qui compte le plus de décès.

Les conduites à risque

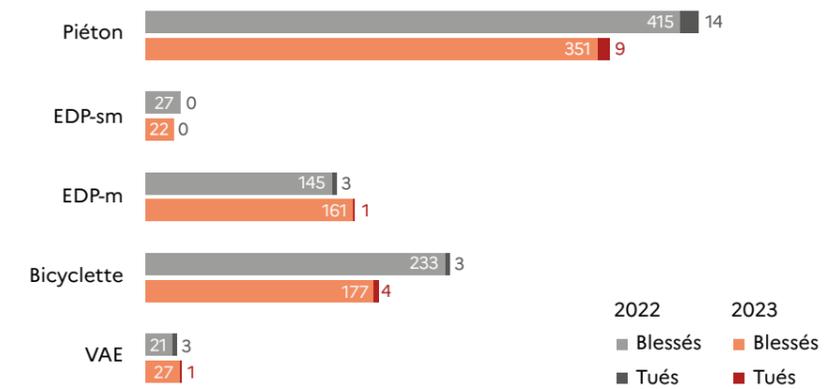


>> Tous les facteurs comportementaux sont en hausse dans les accidents mortels. La vitesse excessive ou inadaptée (37%), l'alcool (35%) et les stupéfiants (23%) sont les conduites à risque les plus présentes.



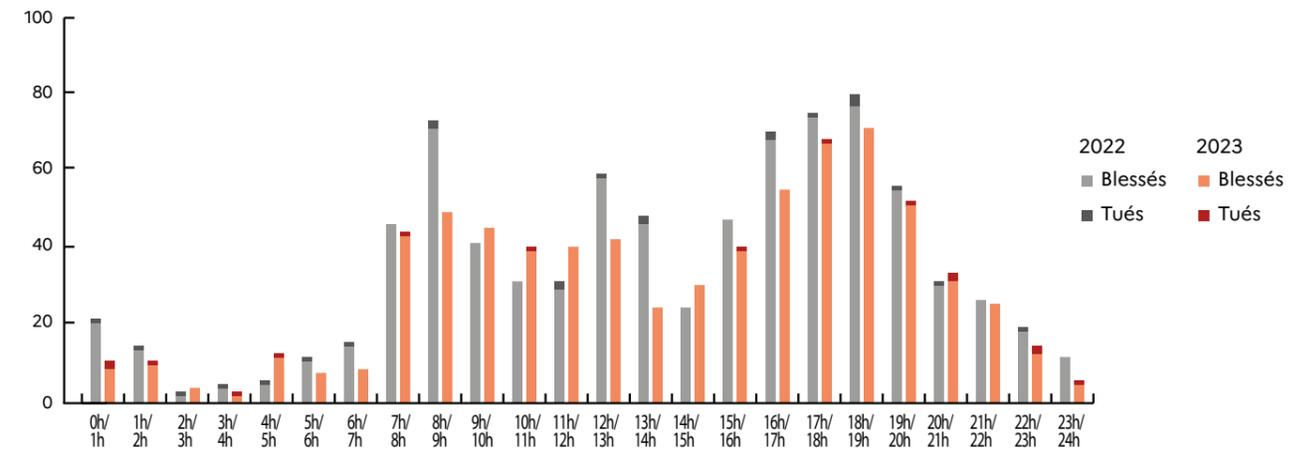
Les modes doux

Répartition des victimes par catégorie de véhicules



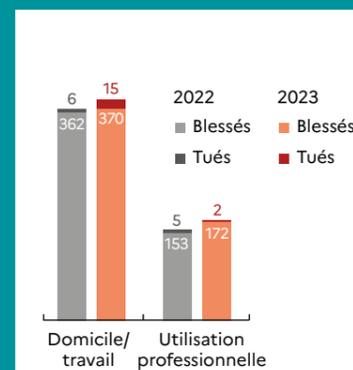
>> Les modes doux sont impliqués dans 37% des accidents corporels. Les piétons représentent près d'une victime sur deux et 60% des tués parmi les usagers modes doux. Le nombre de victimes en modes doux est en baisse en 2023 de près de 13%.

Répartition des victimes par heure



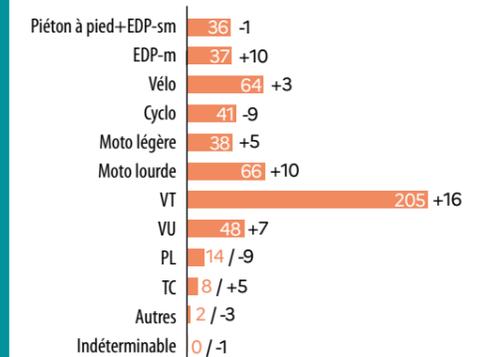
Le risque routier professionnel

Répartition des victimes par trajet professionnel



>> L'accidentalité professionnelle a augmenté en 2023. 9 victimes de plus qu'en 2022 se sont tuées lors d'un trajet domicile/travail.

Répartition des victimes selon le mode de déplacement



Donnée 2023
Évolution par rapport à 2022



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
Départementale des
Territoires

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Voir la vidéo
des chiffres clés
de l'accidentologie
dans le Rhône



Pour en savoir plus

www.rhone.gouv.fr

Actions de l'État > Transport, mobilité,
sécurité routière et fluviale > Sécurité
routière > Accidentologie dans le Rhône
et en Région Auvergne-Rhône-Alpes

ACCIDENTOLOGIE ROUTIÈRE

CHIFFRES CLÉS Rhône 2023

1921

ACCIDENTS CORPORELS

DONT **57**
ACCIDENTS
MORTELS



49 HOMMES

8 FEMMES

TUÉS

2531

BLESSÉS

DEUX-ROUES MOTORISÉS (2RM)

+54% de tués par rapport à 2022.

Juin est le mois faisant le plus de victimes.

81% des accidents ont eu lieu en agglomération.

Classes d'âge les plus touchées dans les accidents mortels :

- 55-64 ans (35%)
- 25-34 ans (25%)
- 18-24 ans (20%)

CONDUITES À RISQUE

La vitesse excessive ou inadaptée (37%), l'alcool (35%) et les stupéfiants (23%) sont les facteurs les plus présents dans les accidents mortels.

MODES DOUX

Les piétons sont les principales victimes parmi les modes doux, malgré une baisse du nombre de tués (-36%).

Les cyclistes sont impliqués dans 11% des accidents corporels. -20% de blessés par rapport à 2022.

Les utilisateurs d'engins de déplacement personnel (motorisés ou non) sont impliqués dans 10% des accidents corporels ; un chiffre en légère augmentation.

RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Plus de 1000 victimes dans un accident impliquant au moins un usager en trajet professionnel.



>> Voir la vidéo des principaux chiffres clés

